



L3HARRIS™

Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Personnes-ressources :

Josée Gaulin
Relations avec les médias
Josee.Gaulin@L3Harris.com
514-869-6923

Jim Burke
Relations avec les médias
Jim.Burke@L3Harris.com
321-727-9131

L'équipe Team Artemis ajoute des entreprises canadiennes pour le programme de systèmes d'aéronefs télépilotes (SATP) de l'Aviation royale canadienne (ARC).

Faits saillants :

- Quatre entreprises canadiennes de l'aérospatiale se joignent à l'équipe
- Ces entreprises offrent leur expertise en ingénierie, en logistique, en formation et simulation, ainsi qu'en gestion de mission
- La base de fournisseurs de l'équipe emploie plus de 18 000 Canadiens.

MIRABEL, Québec, le 22 avril 2021 – Quatre entreprises canadiennes se sont jointes à l'équipe Team Artemis, renforçant ainsi son expertise et ses capacités pour soutenir le programme de systèmes d'aéronefs télépilotes (SATP) de l'Aviation royale canadienne (ARC).

Airbus Defence and Space Canada, située en Ontario, se joint aux entreprises albertaines ATCO Frontec, Canadian UAVs et Lockheed Martin CDL Systems en tant que membres de l'équipe Team Artemis, dirigée par L3Harris Technologies, une entreprise novatrice du secteur des technologies, et Israel Aerospace Industries (IAI), un chef de file mondial dans le développement de systèmes d'aéronef sans pilote (UAS).

Ces nouveaux membres apportent leur expertise en ingénierie aéronautique, en logistique du déploiement, en formation et simulation et en gestion de mission. Ils se veulent un complément aux membres de l'équipe qui fournissent des composants canadiens essentiels : la tourelle électro-optique/infrarouge (EO/IR) de la série WESCAM MX de L3Harris et le moteur PT6A de Pratt & Whitney Canada, au Québec. L3Harris, dont les opérations canadiennes se déroulent dans 14 sites et 6 provinces, est l'entrepreneur principal et assurera l'intégration du C4ISR pour la plateforme, ainsi que l'ensemble des activités de soutien en service pour la durée prévue du contrat, soit de plus de 25 ans.

La base de fournisseurs de l'équipe Team Artemis emploie plus de 18 000 Canadiens, génère des revenus de 11 milliards de dollars et pratique ses activités d'un océan à l'autre.

« L'ajout de ces entreprises bien établies, à la fois novatrices et hautement qualifiées, consolide davantage notre position pour offrir à l'ARC la meilleure solution pour répondre à ses besoins en matière de SATP », a déclaré Ugo Paniconi, directeur général de L3Harris, à Mirabel. « Notre équipe offrira une solution éprouvée et rentable, qui comprendra un contenu industriel canadien à la fois important et durable, ce qui se traduit par du travail et des emplois importants à travers le pays. »

L'équipe Team Artemis propose l'UAS Artemis, basé sur l'UAS Heron TP de IAI, mais conçu de façon unique afin de respecter les spécifications canadiennes. Le Heron TP est en service depuis plus de 10 ans au sein de la Force aérienne israélienne et a été sélectionné par les Forces armées allemandes. Il s'agit du seul système éprouvé au combat qui satisfait aux exigences opérationnelles rigoureuses de l'ARC.

Le gouvernement du Canada prévoit acquérir un système SATP pour mieux répondre à ses besoins en matière de défense. Le SATP sera intégré à un réseau de systèmes de renseignement, surveillance et reconnaissance afin de permettre une circulation d'information en temps quasi réel, laquelle est essentielle aux opérations de l'ARC.

L3Harris a été choisie comme soumissionnaire qualifié à la fin de mai 2019. La demande de propositions devrait être publiée plus tard cette année, le contrat sera attribué en 2022 ou 2023 et la livraison du premier système est prévue en 2024 ou 2025.

L3Harris est l'une des entreprises en défense et en sécurité des plus importantes et des plus diversifiées au Canada et emploie plus de 2 300 Canadiens. Pour en apprendre davantage, visitez le site [TeamArtemis.ca](https://www.teamartemis.ca).

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur des attentes, des hypothèses et des estimations actuelles de la direction relatives au rendement et à la conjoncture économique futurs. Ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération (*safe harbor provisions*) prévues à l'article 27A de la *Securities Act*, loi américaine de 1933 et à l'article 21E de la *Securities Exchange Act*, loi américaine de 1934. L'entreprise met en garde les investisseurs du fait que toute déclaration prospective est soumise à des risques et à des incertitudes, si bien que les résultats réels et futurs sont susceptibles de différer de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Les énoncés concernant les capacités du système, la valeur ou la valeur prévue des commandes, contrats ou programmes sont des déclarations prospectives soumises à des risques et à des incertitudes. L3Harris décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ses déclarations prospectives consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à de nouveaux événements ou pour tout autre motif.

###